

Contrat de Capitalisation MAIF*

Montant minimal de versement initial	5 000€ pour la gestion libre 10 000€ pour la gestion pilotée
Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat	NA
Frais annuels	
Frais de gestion du contrat	
Frais des supports	
Support fonds euros	1,00%
Support unités de compte	0,80%
Support Eurocroissance	1,00%
Gestion pilotée	0,50%
Frais de gestion des unités de compte (propres aux actifs)	
1/ Gestion libre	
Fonds actions** (moyenne au 31/12/2021)	1,68%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,76%
Fonds obligations (moyenne au 31/12/2021)	0,63%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,24%
Fonds immobilier**** (moyenne au 31/12/2021)	1,13%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,70%
Fonds diversifiés (moyenne au 31/12/2021)	1,59%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,81%
2/ Gestion pilotée	
Profil Exclusif Préférence ISR (moyenne au 31/12/2021)	1,54%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,66%
Autres frais annuels	
Frais forfaitaires	NA
Frais proportionnels	NA
Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)	
Frais sur versement	2,40%
Frais de changement de mode de gestion (en % ou en €)	0,60% plancher à 15€/arbitrage et plafond à 200€/arbitrage
Frais d'arbitrage (exclusion des frais liés aux options de gestion)	
Proportionnels ou forfaitaires	0,60% plancher à 15€/arbitrage et plafond à 200€/arbitrage si courrier et 15€ forfaitaires en ligne
Nombre d'arbitrages gratuits/an	0
Frais de transfert sortant vers un autre produit	0,00%
Frais sur les versements de rente	0,00%
Frais de rachat	0,00%

NA : non applicable

*= Le tableau indique les principaux frais du plan constaté au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

** = la catégorie « fonds actions » (OPC de type actions) inclut les ETF et mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et les titres vifs (actions et obligations en direct).

***= part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du plan au cours du dernier exercice clos.

****= la catégorie « fonds immobilier » inclut les OPC, les SCPI, les SCI et autres FIA Immobilier.